



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 11 juin 2020

SÉCURITÉ EN MER

Une nouvelle bouée nautique pour signaler la caye Gros Loup

Pour prévenir les échouements, la direction de la Mer de la Guadeloupe vient de mettre en place une nouvelle bouée nautique qui signale la caye Gros Loup, au large de Sainte-Marie, entre la Pointe de la Rivière à Goyave et la Pointe de Capesterre-Belle-Eau.

Plusieurs opérations de sauvetage ont déjà eu lieu sur cette zone pour des équipages qui, sous l'effet de la houle et des alizés, ont dérivé et se sont échoués sur le récif « Le Gros Loup ».

Un flyer (joint à ce communiqué) sera distribué aux capitaineries plaisance à Rivière-Sens, Pointe-à-Pitre et aux Saintes.

C'est l'équipe du baliseur Kahouanne qui a procédé au mouillage de la bouée de marque cardinale Est active. Baptisée « Gros Loup », elle est d'une portée de 3 miles nautique, avec un plan focal de 3 mètres. Elle est mouillée sur des fonds d'environ une vingtaine de mètres.

➔ Si vous êtes témoin d'un accident en mer, appelez le 196 ou le canal 16 de la VHF d'urgence maritime pour déclencher les secours.